



*Le Ministre*

**ARRETE MINISTERIEL N°.....52../MIN/AFF.SOC/2018 DU 31 AVR 2018  
PORTANT NOMINATION DES CADRES DE COMMANDEMENT ET D'EXECUTION DE  
L'INSTITUT NATIONAL DES TRAVAILLEURS SOCIAUX, EN SIGLE « I.N.T.S. »**

**Le Ministre des Affaires Sociales,**

Vu la Constitution telle que modifiée par la Loi n°11/002 du 20 janvier 2011 portant révision des certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, spécialement en ses articles 90 et 93 ;

Vu la Loi n°16/013 du 15 juillet 2016 portant statut des agents de carrière des services publics de l'Etat ;

Vu l'Ordonnance n°80/211 du 27 août 1980 portant création d'un Département des Affaires Sociales ;

Vu l'Ordonnance n°17/005 du 08 mai 2017 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres, des Ministres Délégués et des Vice-Ministres ;

Vu l'Ordonnance n°17/024 du 10 juillet 2017 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités de collaboration entre le Président de la République et Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n°17/025 du 10 juillet 2017 fixant les attributions des Ministères ;

Vu l'Arrêté Ministériel n° 175/CAB.MIN/AFF.SAH.SN/2013 du 28 janvier 2013 portant création d'un Institut National des Travailleurs Sociaux, en sigle « I.N.T.S. » ;

Vu l'Arrêté Ministériel n°170/CAB.MIN/AFF.SAH.SN/2013 du 03 octobre 2013 fixant les structures d'un Institut National des Travailleurs Sociaux, en sigle « I.N.T.S. » ;

Revu l'Arrêté Ministériel n°161/CAB.MIN/AFF.SAH/SN/2016 du 14 septembre 2016 portant nomination des Cadres de commandement de l'Institut National des Travailleurs Sociaux, en sigle « I.N.T.S. » ;

Vu le rapport de la mission d'évaluation et de restructuration des effectifs aux postes de commandement et d'exécution au sein de l'Institut National des Travailleurs Sociaux, « I.N.T.S. », en date du 17 juillet 2017 ;

Vu la nécessité et l'urgence ;

**ARRETE :**

**Articles 1 :** Sont nommées membres du Comité de Gestion de l'INTS pour un mandat de quatre ans renouvelable, aux fonctions au regard de leurs noms, les personnes ci-après :

1. Directeur Général : MWENDANGA MUSENGO Désiré ;
2. Secrétaire Général Académique : NIYONSABA SEBIGUNDA Edson ;
3. Secrétaire Général Administratif et Financier : MOLIKI AKAMBU César.

**Article 2 :** Sont nommées Directeurs Chefs de Service, aux fonctions au regard de leurs noms, les personnes ci-après :

1. Directeur Administratif : SANGI MODEAWI Pascal ;
2. Directeur Chef de Section : TSHIKALANDAND KAMBANJ ;
3. Directeur des Finances : MWARABU ABIMANA Bavon ;
4. Directeur de la Logistique : KASEYA GIBISI Bruno ;
5. Directeur chargé d'audit interne : TUBULA SESHU Delphin.

**Article 3 :** Est nommé Directeur de Cabinet du Directeur Général :

1. NGAMAZITA KWETY Jean-Baptiste

**Article 4 :** Sont nommées membres du corps académique et scientifique à temps plein, aux postes au regard de leurs noms, les personnes ci-après :

1. Professeur : MWENDANGA MUSENGO Désiré-Salomon, Anthropologue ;
2. Professeur : MBALANDA LAWUNDA, Sociologue ;
3. Professeur : EKINA BONGONGO, Economiste ;
4. Professeur : TSHONGA LUNDULA, Politologue ;
5. Chef des Travaux : PINDI MBUMBA Son, Psychologue ;
6. Assistant de premier mandat : MABOLA KAMOSI Séverin ;
7. Assistant de premier mandat : KHENDA GINYONGO José ;
8. Assistant de premier mandat : GUZAMBA IBWANZA Cyprien ;
9. Assistant de premier mandat : KUZANWA OLAME Fabrice ;
10. Assistant de premier mandat : MPETSHI ETSHINDO Casimir ;
11. Assistant de premier mandat : NSHOKANO RUTAKAZA Rachel ;
12. Assistant de premier mandat : KAFULU UKONDALEMBA ;
13. Assistant de premier mandat : ZAHIGA RUKENGWA Jean-Baptiste ;
14. Chargé de pratique professionnelle : MUKOKO SANDA Zagor ;
15. Chargé de pratique professionnelle : MATIABA MWAKA Fany.

**Article 5 :** Sont nommées Chefs de Division, aux fonctions au regard de leurs noms, les personnes ci-après :

1. Chef de Division chargé du Personnel : ILUNGA MANDE ;
2. Chef de Division chargé des Finances : MEYA BARAWA Charly ;

3. Chef de Division chargé des Enseignements : OSHANJIRAOLUNGU NKUNZIMWAMI Rubin ;
4. Chef de Division chargé des services académiques : MABOLA KAMOSI Séverin ;
5. Chef de Division chargé du Patrimoine et Maintenance : NTABUGI MWENDANGA Olga ;
6. Chef de Division chargé de la Recherche et Documentation : SANGI LUTONDO Olivier ;
7. Chef de Division chargé de la vacation soir : ZAHIGA RUKENGWA Jean-Baptiste.

**Article 6 :** Sont nommées en qualité de personnel de Cabinet, aux fonctions au regard de leurs noms, les personnes ci-après :

1. Chef de Division chargé d'administration et de communication : KUZANWA RITA Carine ;
2. Chef de Division chargé d'administration : KAMANDA KAYEMBE Anicet ;
3. Chef de Division chargé d'administration : KANDA LIFIO Pierre ;
4. Chef de Bureau chargé d'administration : CUBAKA KABWIKI Trésor ;
5. Chef de Bureau chargé d'administration : MINDIA AMBOKA Justin ;

**Article 7 :** Sont nommées en qualité de personnel de secrétariat attaché aux Directions et à la Section, les personnes ci-après :

1. Chef de Bureau du Secrétariat : NTIZIHABOSE NTAHO Emmanuel ;
2. Attaché de Bureau du Secrétariat : MUNYANTWARI HIMANO Olivier ;
3. Attaché de Bureau du Secrétariat : Sylvie BOKELE BAKILI ;
4. Attaché de Bureau du Secrétariat : NYOTA MUKUNDA Brunette ;
5. Attaché de Bureau du Secrétariat : KATAMBUE KALOMBO.

**Article 8 :** Sont nommées Chefs de Bureaux, aux fonctions au regard de leurs noms, les personnes ci-après :

1. Chef de Bureau du Personnel et Paie : KALEMBO NDONGA Dora ;
2. Chef de Bureau du Budget et Contrôle : WIAWE DAWILI Caritas ;
3. Chef de Bureau du Protocole : KABANGA NTITE Monique ;
4. Chef de Bureau du Patrimoine, Intendance et Entretien : LUKUSA ASANI KINAMUKENGE ;
5. Chef de Bureau de Sécurité : NSIMBA TENDA ;
6. Chef de Bureau chargé de la Formation continue, stage et activités para-académiques : KUNITU MAYANGISA Bienvenu ;
7. Chef de Bureau Informatique : POLEPOLE LUSHOMBO Patient ;
8. Chef de Bureau chargé de la Bibliothèque et Recherche : BISILWALA MUYEYE ;
9. Chef de Bureau des Inscriptions et Contrôles de scolarité : MUTENDJI NZENGELA ;
10. Chef de Bureau Apparitorat et suivi de programme : KASEYA MAMBUYA Déo ;
11. Chef de Bureau de la Comptabilité : MOLENGO Norbert.

**Article 9** : Sont nommées Agents d'exécution aux postes d'Attaché de Bureau les personnes dont les noms suivent :

1. KANGOLINGOLI KUBALI André ;
2. SONGOLO MWAYOMA ;
3. PALANGI NGOMBU ;
4. KAHAMBU KATETSO Aline ;
5. MPELA MUZAMA ;
6. NDIRIBANI KIANGEBENI ;
7. MASANDI NGOMA Joachim ;
8. BOTEMO BOMOLONI Giselle ;
9. BULANGI MUNTU Léon ;
10. MUNYANTWARI KWIZA Eugénie ;
11. BAKAJI KANDOLO Virna ;
12. WAMUNZILA KASONGO Gertrude ;

**Article 10** : Sont nommées Agents d'exécution aux postes d'Agent de Bureau les personnes dont les noms suivent :

1. BILAWU BUDA Billy ;
2. MAMBU TATEY BILIBILI ;
3. MUDIASUBU NGAL ;
4. MBONGO Pie III ;
5. KIKWETA UFUTU ;
6. MAHATA PANDI ;
7. MBONGA KAMAPATI ;
8. BITANGILAYI KAFUNDA ;
9. NSANA MUTOMBO Eric : Chauffeur de Direction ;
10. VANGU DIANZENZA : Jardinier ;
11. TUTOMAKO MUKISI Augustin : Jardinier ;
12. MABUYA MATONDO Tshombe Moïse : Jardinier.

**Article 11** : Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires au présent Arrêté.

**Article 12** : Le Secrétaire Général aux Affaires Sociales et le Directeur Général de l'Institut National des Travailleurs Sociaux, « I.N.T.S. », sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 11 AVR 2018

Eugène SERUFULI NGAYABASEKA